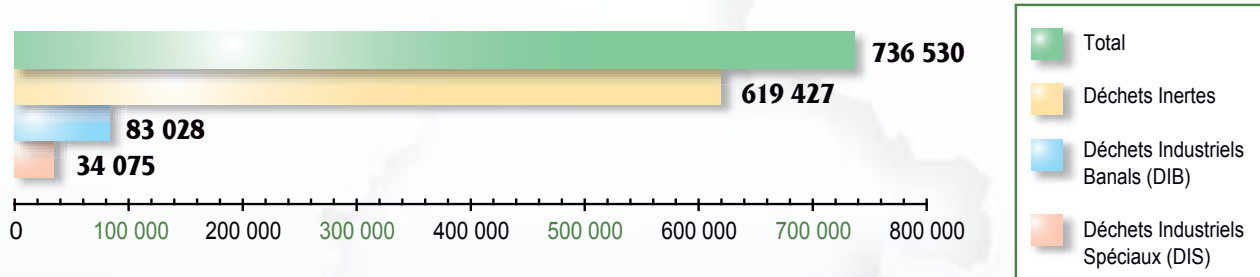




Les chiffres clés du département

Quantité de déchets du BTP à éliminer (en t/an)



Les capacités actuelles de traitement

Inertes : 3 953 000 t
DIB : 395 000 t

Les structures existantes ne permettent pas d'assurer l'élimination correcte de l'ensemble des déchets :

- répartition géographique des installations peu équilibrée,
- insuffisance de centres de regroupement et de capacités de traitement,
- équipement insuffisant pour les DIB de type bois, polystyrène, isolant plâtre,
- inexistence de centre de stockage pour les déchets industriels spéciaux (DIS), toxiques, dans le département.

Le plan de gestion des déchets du BTP fait des propositions en conséquence.

Les propositions :

● Les déchèteries

Il existe à ce jour 32 déchèteries dont 21 acceptent les déchets des professionnels du BTP. 12 déchèteries sont en projet.

Le plan propose la création de 9 déchèteries supplémentaires.

Le plan recommande la mise en place d'une convention définissant les conditions d'ouverture des déchèteries aux artisans et entreprises du BTP agissant dans leur voisinage, en fonction de la quantité et du type de déchets.

● Les plates-formes de regroupement pour le BTP

C'est une étape relais permettant le stockage temporaire des déchets et une optimisation des coûts des transports. Les centres de tri associés permettent de diriger les déchets vers les filières d'élimination ou de valorisation.

Le département ne dispose pas actuellement de plate-forme. Toutefois, il existe un projet.

Le plan propose la création de 13 plates-formes.

● Les centres de stockage de classe 1, 2 et 3

Le département ne dispose pas de centre de stockage de classe 1 (déchets toxiques et dangereux), mais il existe 3 stockages et 1 projet de classe 2 (déchets ménagers et déchets industriels et banals) ainsi que 12 stockages et 1 projet de classe 3 (déchets inertes).

Le plan propose la création de 9 sites de stockage de classe 3.

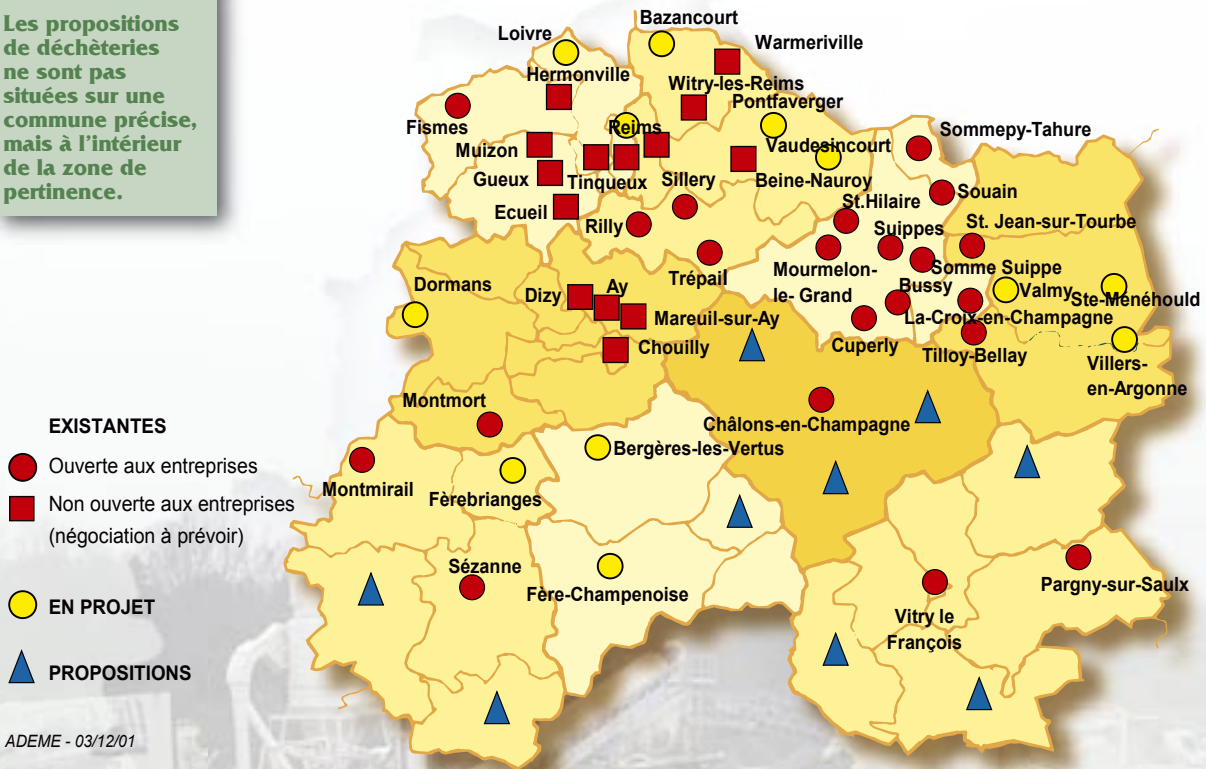
Les structures nouvelles et les préconisations de valorisation et de recyclage proposées par le plan de gestion des déchets du BTP assurent une pérennité des stockages d'environ 10 ans.

L'existant et les propositions



Les déchèteries

Les propositions de déchèteries ne sont pas situées sur une commune précise, mais à l'intérieur de la zone de pertinence.



Les centres de stockage et les plates-formes de regroupement

Les propositions de classe 3, de plate-forme principale et de plate-forme secondaire ne sont pas positionnées sur une commune précise, mais à l'intérieur de la zone de pertinence.

